

ARCHIVES DE LA MEUSE
26 mai 1988

3Tp 592/32

BORDEREAU DE VERSEMENT AUX ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA MEUSE

Partie réservée au service versant

Nom du service versant : C.D.A.
Date du versement : 26/05/1988
Nombre d'articles : 57

Partie réservée aux Archives
N° de versement : 908 W
Date de prise en charge : 20 JUIN 1988
Métrage : 5,6 ml



Numéro de l'article	Description des articles	Dates Extrêmes	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations (2)
	<u>MATRICES F.B.-F.N.B. (Perceptions)</u>	1977	D		
1	BAR.LE.DUC				
2	ANGERVILLE				
3	APREMONT et DEMANGE.AUX.EAUX				
4	COMMERCY				
5	GONDRECOURT				
6	LES Hts-DE_CHEE et LAHEYCOURT				
7	LACROIX/MEUSE et MAXEY/VAISE				
8	LIGNY.EN.BARROIS et MONTIERS/SAULX				
9	PIERREFITTE/AIRE et ST.AUBIN				
10	REVIGNY/ORNAIN				
11	ROBERT.ESPAGNE				
12	SAINTE.MIHEL et SAMPIGNY				
13	STAINVILLE et TRONVILLE.EN.B et SEULL D.ARGONNE				
14	VAUCOULEURS et VIGNEULLES				

908 W



908 W



3Tp 592/32

Vu 26 mai 1988
la numérotation des articles
peut varier.
La communication et
diffusion auprès de ceux versant le
moment venu.



908 W

(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979).
(2) Notamment localisation en cas de rangement des documents en ordre discontinu.

Partie réservée au service versant

Partie réservée aux Archives

Numéro de l'article	Description des articles	Dates Extrêmes	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations (2)
908 W 15	VOID.VACON	1977	D		
16	VERDUN				
17	BRAS/MEUSE et CHARNY/MEUSE				
18	CLERMONT et CONSENVOYE				
19	DAMVILLERS				
20	DIEUE et DUN				
21	ETAIN				
22	HANNONVILLE				
23	FRESNES				
24	MARVILLE et MONTFAUCON				
25	MONTMEDY				
26	SENON et SOULLY				
27	SPINCOURT				
28	STENAY				
29	VARENNES				
	<u>MATRICES T.H. (Communes)</u>				
30	BAR.LE.DUC	1977	D		
31	LIGNY et REVIGNY				
32	COMMERCY -ST.MIHIEL				
33	VERDUN (4 cahiers)				
34	VERDUN (5°) BELLEVILLE BOULIGNY				
	<u>MATRICES SUPPLEMENTAIRES F.B.</u> <u>F.N.B. (Perceptions)</u>	1976-1977	D		
35	BAR.LE.DUC à VARENNES				
	<u>MATRICES SUPPLEMENTAIRES T.H.</u> <u>(Perceptions)</u>	1976-1977	D		
36	BAR.LE.DUC à VARENNES				



908 W



908 W

3Tp 592/32




(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979).

(2) Notamment localisation en cas de rangement des documents en ordre discontinu.

Partie réservée au service versant

Partie réservée aux Archives

908 W

Numéro de l'article	Description des articles	Dates Extrêmes	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations (2)
	<u>MATRICES SUPPLEMENTAIRES T.P.</u> (Perceptions) <i>70xe page</i>	1977	D		
37	BAR.LE.DUC à VARENNES				
37 Bis	BAR.LE.DUC à VARENNES	1976			
	<u>ROLES I.R.</u> (Perceptions)	1977	D		
38	BAR.LE.DUC				
39	ANCERVILLE-BEAUSITE-LES HTS.DE. CHEE-LAHEYCOURT				
40	LIGNY-MONTIERS-REVIGNY/ORNAIN				
41	ROBERT.ESPAGNE-STAINVILLE-SEUIL D'ARGONNE-TRONVILLE				
42	COMMERCY-APREMONT-DEMANGE				
43	GONDRECOURT-LACROIX-MAXEY/VAISE PIERREFITTE/AIRE				
44	ST.MIHIEL-ST.AUBIN-SAMPIGNY				
45	VAUCOULEURS-VIGNEULLES-VOID.VACON				
46	VERDUN				
47	BRAS à CLERMONT				
48	CONSENVOYE à DUN.S.MEUSE				
49	ETAIN à MARVILLE				
50	MONTFAUCON à SOULLIT				
51	SPINCOURT à VARENNES				
52	BAR.LE.DUC et ANCERVILLE				

908 W


908 W

(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979).

(2) Notamment localisation en cas de rangement des documents en ordre discontinu.

Partie réservée au service versant

Partie réservée aux Archives

Numéro de l'article	Description des articles	Dates Extrêmes	Communicabilité (1)	Année d'expiration	Observations (2)
908 W 53 54 55 56	BEAUZEE à TRONVILLE COMMERCY à VOID VERDUN à DIEUE DUN à VARENNES	1977	D		



3Tp 592/32

Le chef du service versant
 Département de la Meuse
 CENTRE DEPARTEMENTAL
 D'ASSIETTE DES IMPOTS
 7 bis, rue Voltaire
 B.P. N° 535
 M. NOEL 55013 BAR-LE-DUC CEDEX
 Tél. "29" 79.30.55

Le Directeur des Services
 d'Archives



908 W

21 Juin 1988
 G. MAUDUECH

(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979).
 (2) Notamment localisation en cas de rangement des documents en ordre discontinu.